



José Gijon

REPRÉSENTANT RÉSIDENT DU FMI
EN CÔTE D'IVOIRE

“LE DÉFI À RELEVER PAR LA CÔTE D’IVOIRE : ÊTRE PARMIS LES 100 OU 80 MEILLEURES ÉCONOMIES DU MONDE”

Depuis sa prise de fonction en août dernier, le représentant de l’institution de Bretton Woods à Abidjan, accorde sa toute première interview à *Emergence économique*. Cet économiste chevronné, qui a déjà fait ses preuves en Afrique subsaharienne, au Maghreb et dans les pays de l’ancienne Union Soviétique, apprécie les principaux agrégats macro-économiques de l’économie ivoirienne et fait des projections.

ENTRETIEN AVEC GUY-ASSANE YAPY. PHOTOS : SÉBASTIEN KOUASSI

Le gouvernement ivoirien s’est lancé dans une forte dynamique de croissance économique depuis 2011. Quel est votre regard sur cette croissance du pays ?

La performance économique a été extrêmement forte, due au fait de la récupération de la Côte d’Ivoire après de longues années de crise. Le pays enregistre alors de forts taux de croissance du Produit intérieur brut (Pib), entre 2011 et 2016. Période pendant laquelle il y a eu des effets de rattrapage. Cela a été rendu possible par les efforts consentis par les autorités ivoiriennes pour assurer des équilibres macroéconomiques et pérenniser cette croissance à travers des politiques budgétaires prudentes. Ce qui a permis de dégager de l’espace budgétaire conséquent pour amorcer des politiques économiques dont le pays avait besoin, notamment au niveau des infrastructures économiques, dans le social (les dépenses pro-pauvres comme l’éducation et la santé).

Un autre aspect important a trait aux réformes dans des secteurs clés de l’économie ivoirienne à l’instar de l’énergie où le pays a commencé la restructuration. Il y a également des politiques qui ont permis de mettre davantage en valeur les atouts du secteur agricole. Sans oublier les efforts consentis pour améliorer l’environnement des affaires en vue de soutenir l’investissement privé et rendre plus flexibles certains secteurs de l’économie ivoirienne.

On a aussi enregistré une réelle détermination de tous les acteurs dans la mise en œuvre du Plan national de développement (Pnd) 2011-2015. Idem pour le Pnd 2016-2020. Toute la politique de développement se structure autour d’une vision. Ce qui est vraiment louable pour soutenir le développement inclusif à long terme.

Concernant le Pnd 2016-2020, les prévisions de croissance n’ont pas été atteintes sur ces deux dernières années. Comment appréciez-vous cette situation ?

Même si les prévisions de croissance économique ne sont pas atteintes, le pays enregistre des résultats très positifs. Parce

que la Côte d’Ivoire continue à être parmi les Etats africains dont les taux de croissance sont les plus élevés. Avec un taux de croissance du Pib en 2017 d’environ 7,6% et une poussée démographique de l’ordre de 2,5% l’an, le pays se retrouve avec un taux de croissance réel par tête autour de 5%. Cela est très appréciable en termes de performances macro-économiques. Il faut aussi comprendre qu’après les taux de croissance qui étaient autour de 10% - l’effet de rattrapage, les choses se sont stabilisées par la suite.

Que pensez-vous de la politique budgétaire du pays ? Et quelle est votre réaction par rapport aux opérateurs économiques qui se plaignent de la pression fiscale ?

La politique budgétaire est assez prudente. Elle essaie d’être moins focalisée sur la pression fiscale mais plutôt sur l’élargissement de l’assiette fiscale. Les autorités ivoiriennes sont mises d’accord avec le Fmi, dans le programme triennal, pour mettre en œuvre des mesures pour l’élargissement de l’assiette comme la création des Centres de paiement des impôts pour les Petites et moyennes entreprises (Pme) à Abidjan. Sans oublier les mesures déjà entreprises dans le sens de la dématérialisation pour la déclaration et le paiement des impôts. Le problème est que cela prend du temps.

Il y a assurément de nouveaux impôts consignés dans l’annexe fiscale 2018 notamment sur le secteur du bois, les transferts d’argent, les boissons alcoolisées et non alcoolisées, certains produits de beauté mais le niveau de pression reste globalement plus faible par rapport à d’autres pays de la sous-région.

Toujours sur la fiscalité, une étude du Fmi indique un faible taux de rendement de la Tva qui est de 4,5% et pourrait atteindre 8% à 12% du Pib. Quel est votre commentaire à ce sujet ?

Il ne s’agit pas d’augmenter la Tva (Taxe sur la valeur ajoutée) mais de mieux la gérer. C’est-à-dire, faire en sorte que la collecte de cette Tva soit plus efficace. Puisqu’on a des opérateurs

La politique budgétaire est assez prudente. Elle essaie d’être moins focalisée sur la pression fiscale mais plutôt sur l’élargissement de l’assiette fiscale

économiques qui devraient payer la Tva et qui ne le font pas. L'Etat est en train de travailler sur cet important chantier pour améliorer l'administration de cette Tva. C'est là qu'intervient le conseil technique du Fmi pour aider le pays à améliorer le recouvrement de sa Tva. Nous avons des experts qui viennent pour faire des analyses et des recommandations en s'appuyant sur les meilleures pratiques dans d'autres pays qui sont comparables aux progrès que souhaite réaliser la Côte d'Ivoire dans ce domaine.

De -4,5% du Pib en 2017, le déficit budgétaire de la Côte d'Ivoire devrait passer à -3,75% en 2018 et converger vers le critère régional de l'Uemoa de -3,0% en 2019

Pouvez-vous alors nous donner quelques pistes de ces recommandations ?

Il faut toutefois un meilleur contrôle de la déclaration de la Tva avec des logiciels et des dispositifs informatiques plus performants, viser à éliminer certaines exonérations, rationaliser les incitations fiscales du code des investissements, améliorer les administrations douanières et des impôts. Les pouvoirs publics doivent faire d'énormes efforts pour mettre tout le monde sur les rails de façon à ce que la Côte d'Ivoire ait des recettes suffisantes pour financer son développement.

Il ressort de la deuxième revue du Programme triennal 2017-2019 conclu entre le Fmi et la Côte d'Ivoire que le déficit budgétaire du pays se creuse davantage. Comment l'expliquez-vous ?

Il y a trois raisons essentielles. Premièrement, la chute très importante du cours du cacao sur le marché international de l'ordre de 45% a eu un gros impact sur les recettes fiscales. En deuxième position, les défis socio-politiques ont obligé le gouvernement à satisfaire certaines revendications salariales. Troisièmement, on a assisté à une augmentation du cours du pétrole sur le marché mondial qui a joué négativement sur les recettes publiques. Malgré ces contraintes très importantes, les autorités ivoiriennes ont réussi à maintenir les équilibres macro-économiques. Ce déficit budgétaire n'est pas dû à une mauvaise gestion du budget mais plutôt à des chocs exogènes dont les autorités ivoiriennes n'ont pas le contrôle. De -4,5% du Pib en 2017, le pays devrait passer à -3,75% en 2018 et converger vers le critère régional de l'Uemoa de -3,0% en 2019.

Qu'en est-il de l'inflation évaluée à 1% pendant que les populations parlent de cherté de la vie ?

L'inflation est un indice général du niveau des prix à la consommation qui ne prend pas seulement en

compte les denrées alimentaires, puisqu'il s'agit d'un panier de biens et services. Malgré les plaintes de la population, le taux d'inflation continue à être bas. Même si le niveau d'inflation peut être plus élevé pour certains produits alimentaires de première nécessité, il reste relativement modeste dans l'ensemble, comparé à d'autres pays de la sous-région. C'est un vrai atout pour l'économie ivoirienne qui offre une bonne visibilité aux agents économiques en ce qui concerne sa stabilité macro-économique.

La Côte d'Ivoire a été très active ces dernières années sur les marchés financiers tant régionaux qu'internationaux ainsi qu'auprès des bailleurs de fonds. Du coup, certains s'inquiètent d'un risque de surendettement...

Le pays a besoin de financer de vastes chantiers en rapport avec ses objectifs de développement. Il est alors normal qu'une partie de ce financement vienne des ressources propres et de l'argent emprunté. Ce type d'endettement n'est pas forcément pernicieux et ne conduit pas à un surendettement de l'économie nationale. Nous faisons lors de chaque revue une réévaluation du niveau d'endettement du pays. Et le communiqué de la dernière revue, publié le 21 décembre 2017, indique que la Côte d'Ivoire a un niveau d'endettement modéré. Ce qui paraît normal au vu des objectifs de développement assignés. Le plus important n'est pas le volume de la dette mais sa soutenabilité qui tient à la capacité de remboursement.

C'est-à-dire ?

Si le pays peut maintenir soutenable son niveau d'endettement dans le long terme. La Côte d'Ivoire a un niveau d'endettement public global de 46% de son Pib. La dette extérieure représente environ 28,5% du Pib contre 17,5 % pour la dette domestique (compris celle consentie sur les marchés de l'Uemoa).

L'une des recommandations du Fmi est que la Côte d'Ivoire s'aligne sur des prêts dits concessionnels. Qu'est-ce qui explique qu'elle s'endette hors de ce cadre ?



La recommandation du Fmi est que le pays s'endette préférentiellement à des prêts concessionnels



Le siège du Fmi à Washington

Il faut aussi comprendre que les émissions d'eurobonds sont utilisées pour mieux optimiser la gestion de la dette

Cette recommandation n'est pas que le pays se finance à travers des prêts uniquement concessionnels. Elle dit de s'endetter préférentiellement à des prêts concessionnels. Il y a bien une différence. Le Fmi se réjouit au contraire que la Côte d'Ivoire arrive à lever des fonds sur les marchés financiers internationaux. Ceci est un gage de sa maturité et de ses performances économiques. Et cela exige aussi d'avoir une discipline additionnelle dans la gestion de la politique économique du pays, dans la mesure où toutes les agences de rating (notation financière) viennent vérifier les états financiers de l'économie ivoirienne.

Le Fmi demande de faire des prêts concessionnels, mais il y a des avantages à aller petit à petit dans les prêts moins concessionnels. L'institution recommande aussi de ne pas toujours aller sur le marché des eurobonds et de se faire financer sur le marché domestique. Il s'agit du meilleur marché, du fait que le pays évite le risque de taux de change parce qu'une grande partie de ces eurobonds sont cotés en dollars américains. C'est la raison pour laquelle le Fmi a conseillé aux autorités ivoiriennes de libeller une partie des eurobonds en euros (ayant une parité fixe avec le F Cfa) et l'autre partie en dollar américain. Nous avons aussi des mécanismes pour éviter les surendettements avec des marges prudentielles à respecter. Les autorités ivoiriennes ne dépassent pas ces seuils. Et lorsqu'on regarde dans les livres du Fmi, on était à environ 2 milliards de dollars Us en 2017, l'équivalent de 1 100 milliards F CFA de dette extérieure pour la Côte d'Ivoire.

Le fait que la Côte d'Ivoire ait levé des eurobonds, sur trois années successives, constitue-t-il un état de fragilité pour son économie ?

Non, ce sont des montants importants mais faibles par rapport au niveau global de la dette extérieure du pays. Il faut aussi

comprendre que ces émissions d'eurobonds sont utilisées pour mieux optimiser la gestion de la dette. Dans la dernière émission, une bonne partie a été utilisée pour racheter une partie des émissions précédentes de sorte que le pays n'ait pas de problème d'échéanciers en essayant d'élargir les maturités. Ce qui est une excellente façon de gérer la dette extérieure. Le pays rachète donc les anciennes dettes et émet de nouvelles à plus long terme pour avoir des paiements plus étalés.

Est-ce à dire que le pays émet de nouveaux eurobonds pour payer les anciens ?

Ce que je veux dire est qu'une partie de ces opérations peut permettre de changer les maturités et étaler les paiements. Si la Côte d'Ivoire par exemple devait payer un certain montant en 2018, 2019 et 2020, elle peut les honorer mais cela risque de peser sur sa trésorerie. Le pays peut alors décider de faire de nouvelles émissions qui vont être payées par exemple en 2025. Même si le pays doit payer un peu plus en termes d'intérêts, ce mécanisme de refinancement des prêts aide beaucoup. Et cela n'augmente pas l'encours de la dette contractée par le pays. On a par contre une meilleure gestion des risques à travers une diversification des échéances. Et c'est une opération normale qu'utilisent beaucoup de pays...

A présent, comment voyez-vous les perspectives de l'économie ivoirienne ?

Les projections de croissance sont extrêmement positives sur les prochaines années, de l'ordre de 7,3% du PIB, selon les évaluations du Fmi. Ce qui est un niveau très important de croissance. La Côte d'Ivoire bénéficie toujours de fortes potentialités en

L'Etat doit renforcer sa politique budgétaire pour que l'assiette fiscale continue à s'élargir. Sans oublier les réformes de seconde génération pour que le secteur privé soit encore plus dynamique

>>

termes de produits agricoles : le cacao, la noix brute de cajou, l'hévéa, etc. Et il y a de grandes firmes qui s'installent pour la transformation de ces matières premières avec d'importants plans d'investissement. Le gouvernement est en train de travailler sur la transformation des produits agricoles dont notamment le cacao et l'anacarde, pour leur donner plus de valeur ajoutée.

Il y a aussi des secteurs comme le transport, l'énergie, la logistique, les services financiers qui connaissent un important élan de croissance. Cela devrait conduire à une poursuite de la transformation structurelle et à la diversification de l'économie ivoirienne. Plusieurs axes se développent en même temps avec un élan d'investissement public très important. Et les politiques publiques mises en œuvre assurent un cadre macro-économique équilibré et adéquat.

Parlez-nous des défis qui restent à relever.

Il faut des politiques qui assurent le maintien de cette croissance dans le moyen et long termes. L'Etat doit alors renforcer sa politique budgétaire pour que l'assiette fiscale continue de s'élargir. Sans oublier que le pays doit continuer et renforcer ses réformes notamment de seconde génération pour que le secteur privé soit encore plus dynamique. Même si des efforts

« Le désengagement recommandé par le Fmi est d'assouplir des dispositions de création et de pérennisation des entreprises nouvellement créées »

considérables ont été consentis pour améliorer le climat des affaires, la Côte d'Ivoire est tout de même classée 139^e sur 190 économies au monde dans le dernier rapport du Doing Business (DB 2018) de la Banque mondiale. Cela montre que beaucoup de choses restent à faire. Si la Côte d'Ivoire continue sur sa lancée de croissance (de l'ordre de 7% l'an), on peut imaginer ce qu'elle deviendra dans une dizaine d'années. Etre parmi les 100 ou 80 meilleures économies du monde est le défi à relever.

Pourquoi le Fmi demande-t-il à l'Etat ivoirien de se désengager de certains axes du système productif ?

Ce que demande le Fmi est de rendre le marché plus compétitif en évitant d'avoir trop de régulations dans le système productif national. Le désengagement en question est d'assouplir des dispositions de création et de pérennisation des entreprises nouvellement créées. Il y a des dispositions réglementaires qui nécessitent d'être mises à jour continuellement. L'Etat doit en supprimer certaines et permettre la libéralisation des secteurs de l'économie ivoirienne. On a parfois un ou deux acteurs dans des secteurs clés. L'idéal est que l'Etat ait moins de poids du point de vue législatif pour rendre les secteurs plus compétitifs. Il doit alors être moins invasif dans la régulation du marché pour que le secteur privé soit plus libre à développer ses activités. Comme je l'ai dit plus haut, dans certains secteurs comme des services publics et de télécommunications, on devrait aller



vers une plus grande diversification avec un nombre croissant d'opérateurs.

On se rend aussi compte que les acteurs du privé, notamment les Pme sont confrontés au problème du difficile accès aux financements auprès des banques. Quelles solutions préconisez-vous ?

L'Etat ivoirien, avec l'appui des bailleurs de fonds, fournit beaucoup d'efforts pour arriver au financement des Pme. Le vrai problème est qu'une grande partie de ces Pme est dans l'informel. Si elles n'ont pas de documents fiables pour montrer leurs états financiers (chiffre d'affaires, dépenses et autres), il sera toujours difficile que les banquiers prêtent leur argent. Face à cette situation, le gouvernement ivoirien est en train de travailler avec des bailleurs à l'instar de la Bad (Banque africaine de développement) et la Sfi (Société financière internationale) pour faciliter l'accès à ces Pme. Et l'Etat doit absolument lutter contre l'informalité.

Avec tous les atouts et contraintes énumérés, pensez-vous que la Côte d'Ivoire peut réussir son pari de franchir le cap de l'émergence en 2020 ?

Si les politiques économiques mises en exergue continuent dans le bon sens, la Côte d'Ivoire devrait devenir un pays émergent. Mais, je ne peux donner une échéance fixe. Tout dépend est-il que la Côte d'Ivoire est devenue pré-émergente et que les réformes doivent s'accroître pour atteindre cette émergence. Le challenge est d'y arriver le plus tôt possible et non pas dans une vingtaine d'années. Et le plus important est que le cadre macro-économique est actuellement adéquat pour franchir le cap de l'émergence si les efforts se poursuivent... ■

« La Côte d'Ivoire devrait devenir un pays émergent si les politiques économiques mises en exergue continuent dans le bon sens »